



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100725>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 24-100725

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-86837

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Pontarlier

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21250462500014

Ville : PONTARLIER

Code postal : 25304

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 25

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Installation et maintenance d'un bloc sanitaire automatisé à l'Espace Pourny à Pontarlier

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232460

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché ordinaire dont les prestations sont divisées en 2 tranches : Tranche ferme : Fourniture et mise en place d'un bloc sanitaire automatisé Tranche optionnelle : contrat de maintenance. Une variante libre est autorisée uniquement pour la structure des modules : l'offre de base est établie pour une structure en béton. Les candidats peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une seule offre variante qui pourra porter sur la structure des modules (en acier inoxydable ou acier corten). Cette variante devra respecter les exigences minimales suivantes : - structure en acier inoxydable ou en acier corten au lieu de structure béton (voir article 2 du CCTP) - toutes autres spécifications du CCTP doivent être respectées. Visite sur site fortement recommandée - voir article 6.2 du règlement de consultation

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 13/09/2024 à 12h00, lire 20/09/2024 à 12h00
- Rubrique : Durée, Au lieu de 1 mois, lire 2 mois hors période de préparation de 30 jours

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2024